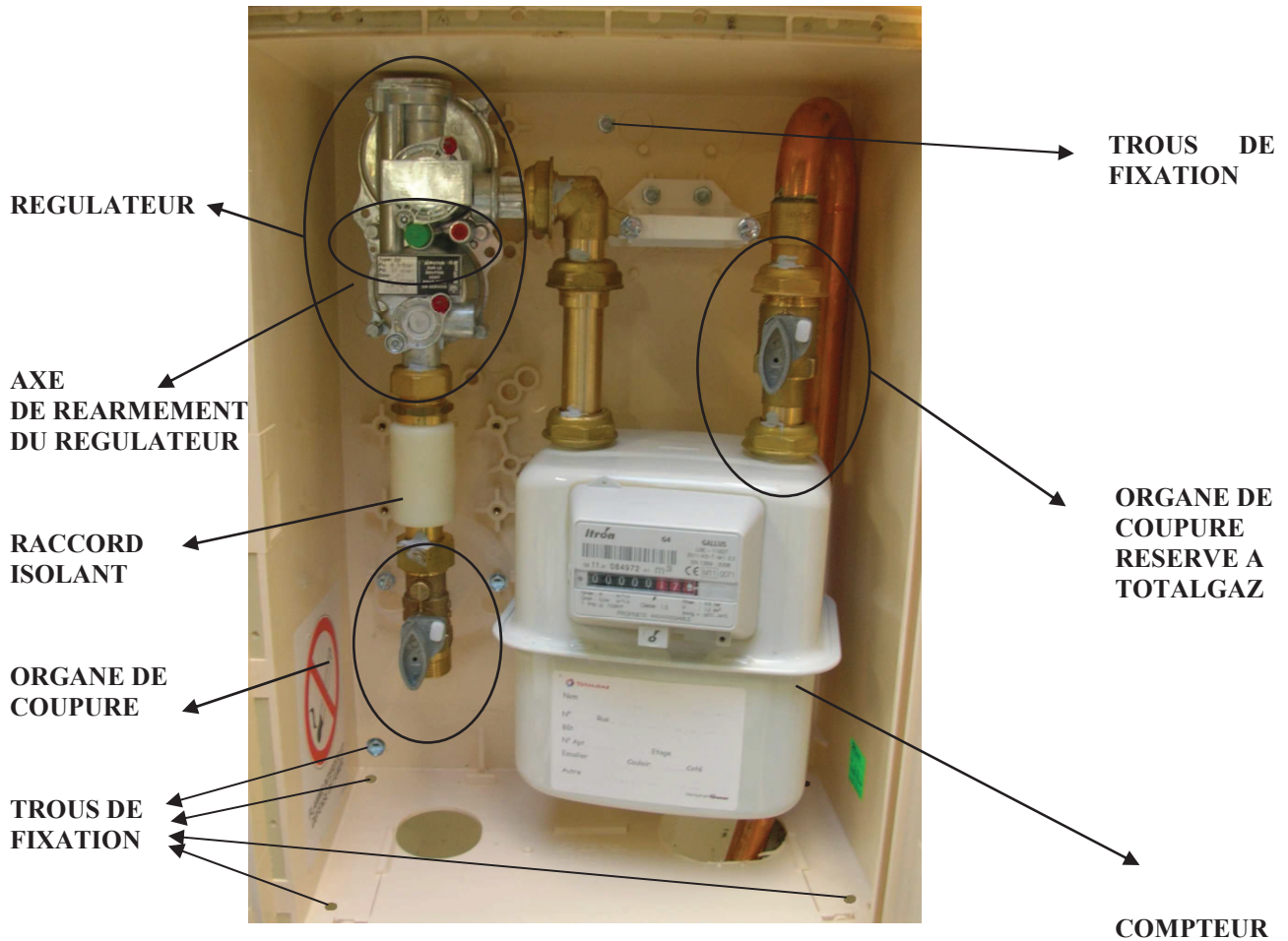
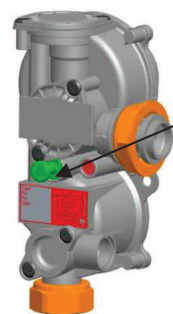


Coupure de l'alimentation ou remise en gaz**Pour couper l'alimentation en gaz**

Fermer la vanne située à l'intérieur du coffret de comptage avant le compteur (**organe de coupure**). Une rotation de 1/4 tour est suffisante.

Pour la mise en gaz de votre installation, veuillez :

- 1/ Vérifier la fermeture de tous vos appareils à gaz (chaudière, cuisinière...).
- 2/ Ouvrir lentement la vanne située à l'intérieur du coffret de comptage et avant le compteur (**organe de coupure**). Une rotation de 1/4 tour est suffisante.
- 3/ Réarmer le régulateur : Lors de la mise en service ou après une mise en sécurité, le réarmement du régulateur est assuré **en appuyant sur le poussoir vert**

POSITIONS DE L'ORGANE DE COUPURE ET DE L'AXE DE REARMEMENT**FERME****OUVERT****Axe de réarmement**